

# CONSEIL DE L'EUROPE COUNCIL OF EUROPE

Strasbourg, le 1er juillet 1981

CEJ/S (81) 1

Or. angl.

LE DOCUMENT NE SERA PLUS  
DISTRIBUE EN REUNION  
PRIERE DE VOUS MUNIR  
DE CET EXEMPLAIRE



COE142818

CENTRE EUROPEEN DE LA JEUNESSE

Session d'étude tenue en coopération avec  
l'Association Mondiale des Guides et Eclaireuses  
(AMGE)

Strasbourg, 14-21 juin 1981

Thème : "Le guidisme/scoutisme et les handicapés"

RAPPORT

Le Présent rapport, qui rend compte des différents aspects de la session d'étude (organisation, pédagogie, méthode de travail, évaluation), a été établi par l'équipe pédagogique de la session, sous la responsabilité de l'Association Mondiale des Guides et Eclaireuses (AMGE).

## LE GUIDISME/SCOUTISME ET LES HANDICAPES

Le Comité européen de l'Association Mondiale des Guides et des Eclaireuses a organisé du 14 au 21 juin 1981 au CEJ (Strasbourg) une session d'étude intitulée "Le guidisme/scoutisme et les handicapés".

Les Associations de scouts de la région européenne avaient été invitées à la manifestation à laquelle ont participé vingt-cinq délégués de douze pays d'Europe.

Un membre de l'équipe d'AMGE/UNESCO, informatrice de l'Association pakistanaise des guides, ainsi qu'un représentant de Mobility International ont également assisté à la session. Les but étaient les suivants :

- encourager, à l'échelle européenne, pendant l'Année internationale des personnes handicapées et après, des échanges de vues sur l'intégration dans nos mouvements de toutes les catégories de handicapés ;
- échanger des informations et des idées concrètes sur les programmes et la participation à part entière des guides et des scouts handicapés aux activités des unités "ordinaires", les échanges internationaux notamment ;
- évaluer la contribution que nos membres handicapés peuvent apporter à nos mouvements et examiner comment on pourrait aider les animateurs à découvrir et utiliser pleinement les capacités particulières et les talents qu'ils possèdent bien souvent.

Les organisations et associations nationales ont été invitées à choisir leurs participants parmi les animateurs ayant la charge de groupes de handicapés ou l'expérience de l'intégration des handicapés dans des unités "ordinaires" et parmi les conseillers en matière d'action auprès des handicapés aux plans local, régional et national.

Le CEJ étant équipé pour accueillir des handicapés, plusieurs animateurs se trouvant dans cette situation ont pu assister à la session d'étude.

### METHODES DE TRAVAIL

Le programme comportait des séances plénières et des travaux en petits groupes. Le thème de la session a été présenté par un conférencier ayant une expérience professionnelle de l'action auprès des enfants et des adultes handicapés. Lors d'une table ronde organisée pendant la semaine d'étude, les participants ont posé des questions à une équipe ayant fait l'expérience des différents modes d'intégration des handicapés.

Les travaux de groupe ont consisté en discussions sur les problèmes soulevés par les conférenciers, en échanges de vues et d'activités entre les participants et en ateliers de travaux manuels, de jeux et de danses.

Une matinée a été consacrée à l'activité "Cap Handi", imaginée par le Comité danois des guides et des scouts pour l'action auprès des handicapés, et les participants ont visité "Les Iris", centre pour jeunes handicapés moteurs.

Ils ont également pu illustrer le programme et les projets de leurs organisations et associations nationales à l'aide de films, diapositives, présentations visuelles et exposés et faire plus amplement connaissance lors des différentes soirées organisées à leur intention.

SCHEMA DE PROGRAMME

14 juin

Arrivée des participants au CEJ dans l'après-midi et la soirée.

20 h 30 Accueil par l'équipe d'animation et organisation de jeux pour présenter les participants les uns aux autres.

15 juin

9 h 30 Discussion : "Les handicapés et nous".

11 h 15 Présentation du CEJ et des régions européennes guide et scout.

11 h 30 Groupe de travail :

- motivations de l'action auprès des handicapés ;
- relations entre bénévoles et professionnels s'occupant de handicapés ;
- rapports entre bénévoles et parents de handicapés.

12 h 30 Déjeuner.

14 h 30 Suite du travail en groupes

15 h 15 Rapports des groupes de travail en séance plénière et discussion.

16 h 30 Travaux de groupe visant à échanger des idées et programmes d'activités :

- comportements à l'égard des handicapés dans les différents pays ;
- politiques et programmes des organisations et associations nationales ;
- succès et problèmes.

19 h 00 Dîner.

20 h 30 Présentations des organisations et associations nationales.

16 juin

9 h 30 Activité "Cap Handi".

12 h 30 Déjeuner.

14 h 30 Séance plénière sur l'activité "Cap Handi".

16 h 30 Présentations des organisations et associations nationales (se poursuivant après le dîner).

17 juin

Matinée : Visite du Centre "Les Iris".

Après-midi : Libre.

18 juin

9 h 30 Table ronde sur l'intégration des handicapés dans la société en général et les organisations de jeunesse en particulier.

12 h 30 Déjeuner

14 h 30 Ateliers :

- marionnettes ;
- instruments de musique ;
- artisanat ;
- mime.

19 h 00 Dîner

20 h 30 Compte rendu des travaux en atelier.

19 juin

9 h 30 Travail en groupe sur l'adaptation de jeux et de danses à l'intention des adhérents handicapés.

11 h 30 Films sur l'intégration des jeunes handicapés dans les activités des guides et scouts.

12 h 30 Déjeuner.

14 h 30 Groupes de travail : que peuvent apporter le guidisme et le scoutisme aux enfants souffrant de handicaps (mentaux, moteurs, sociaux) ?

Perspectives de programmes d'action. Rapports et discussion en séance plénière.

19 h 00 Dîner.

21 h 00 Soirée des participants.

20 juin

9 h 30 Groupes de travail :

- formation des animateurs ;
- handicaps sociaux.

Rapports en séance plénière.

11 h 45 Séance plénière sur l'accessibilité du CEJ aux participants handicapés : recommandations d'améliorations.

12 h 30 Déjeuner

14 h 30 Travaux en équipes nationales :

- évaluation de la session d'étude ;
- conclusions et recommandations à l'intention des comités européens et des organisations et associations nationales.

16 h 30 Séance plénière :

- évaluation ;
- conclusions et recommandations.

19 h 00 Dîner

21 h 00 Soirée sociale

#### PROGRAMME DETAILLE

##### Exposé : "Les handicapés et nous"

Cet exposé a été fait par François Courbaud, prêtre dominicain, qui travaille dans deux institutions pour handicapés, l'une réservée aux enfants souffrant de handicaps sociaux et l'autre aux adultes, handicapés mentaux.

Nous en donnons ci-après les points principaux (le texte intégral pouvant être obtenu sur demande au Bureau européen à Londres).

Trois grands chapitres ont été traités :

- les handicaps et les handicapés ;
- les parents d'enfants handicapés ;
- les autres personnes s'occupant de handicapés.

Les handicaps et les handicapés : L'orateur a mis en lumière quatre catégories de handicaps : sensoriels, moteurs, mentaux et sociaux et souligne que chaque handicapé a des limites et des possibilités différentes et doit donc être considéré comme un cas particulier.

Les handicaps peuvent provoquer, selon la personnalité de l'individu, des problèmes psychologiques (besoin d'aide, anxiété, dépression, frustration).

L'orateur a donné des exemples de cas où ces problèmes ont été surmontés grâce à la volonté de l'intéressé.

Parents : Etant les plus touchés par les handicaps de l'enfant, ils doivent être consultés pour toute décision à prendre. Ils ont souvent du mal à accepter ce handicap et éprouvent un sentiment de culpabilité et d'angoisse pour l'avenir, ce qui peut les conduire à adopter une attitude exagérément protectrice.

##### Autres personnes s'occupant des handicapés

Les personnes qui n'ont pas l'habitude des handicapés ont souvent peur de ce qui va se passer et ne savent pas comment se comporter avec eux. On peut effectivement se demander ce qu'il faut faire dans de telles situations.

Nous avons tendance à pallier notre sentiment de malaise par une générosité matérielle excessive, ou alors nous cherchons à ne pas voir le problème des handicapés en séparant ceux-ci du reste de la société.

Il ne faut pas mener une action auprès des handicapés pour leur apporter quelque chose mais pour partager avec eux.

C'est à quoi s'attache particulièrement le guidisme/scoutisme, mouvement qui, au départ, s'adressait aux jeunes garçons souffrant de handicaps sociaux.

#### Rapports des groupes de travail en plénière

Motivations de l'action auprès des handicapés :

- engagement professionnel ;
- relations personnelles avec des handicapés (ou le fait d'être handicapé soi-même) ;
- conviction selon laquelle le guidisme/scoutisme doit toucher les plus défavorisés de notre société et compléter l'éducation de tous les enfants, handicapés compris ;
- satisfaction personnelle lorsque l'on réussit malgré les difficultés et que les enfants réagissent bien.

Relations entre bénévoles et parents :

- elles sont capitales, plus importantes encore que les relations avec ceux qui s'occupent de handicapés dans le cadre de leur profession ;
- elles doivent être marquées par la confiance et la coopération, ce qui n'est pas toujours le cas ;
- dans les régions industrielles pauvres de certains pays, les parents considèrent les guidisme/scoutisme comme un mouvement leur permettant de se décharger quelque peu de la garde de leur enfant ;
- les parents hésitent parfois à informer les animateurs du handicap de leur enfant si celui-ci n'est pas apparent (par exemple épilepsie, surdit  partielle) ;
- il y a des pays où des parents ne veulent pas que les groupes guides/scouts comprennent des enfants handicapés.

#### Relations entre les bénévoles et les personnels s'occupant de handicapés dans le cadre de leur profession

Certains participants ont eu, dans tous les groupes, de bonnes et de mauvaises expériences dans leurs relations avec les professionnels :

- une étroite coopération (obtention de précisions médicales sur le handicap de l'enfant, etc.) a été jugée importante ;

- le guidisme/scoutisme doit compléter le rôle des institutions pour handicapés ;
- les participants ont estimé que les animateurs des groupes guidés et scouts constitués dans les établissements spécialisés devaient être recrutés à l'extérieur pour que les enfants ne considèrent pas les activités comme un travail scolaire.

On a également beaucoup discuté du degré d'intégration des handicapés dans les groupes guides et scouts "ordinaires" des différents pays, celui-ci dépendant essentiellement de l'attitude générale adoptée en la matière. Ainsi, dans les pays où les handicapés vivent surtout en institution, comme en Grèce et à Chypre, le niveau d'intégration est plus faible que par exemple en Suède ou au Danemark, où l'on cherche à rendre les handicapés aussi indépendants que possible.

#### Travaux de groupe visant à échanger des idées et des programmes d'activités

Les travaux de ces groupes n'ont pas fait l'objet de rapports détaillés en séance plénière, nombre des associations et organisations nationales ayant préparé des présentations visuelles ou apporté des diapositives et des films sur leurs activités. Les participants ont toutefois proposé d'examiner plus à fond, quelques points d'intérêt général, notamment la promesse et la loi des guides et des scouts (en insistant sur les handicapés mentaux), les enfants souffrant de handicaps sociaux, la formation des animateurs et l'intégration des handicapés adultes.

#### Activité "Cap Handi"

Cette activité a été menée par les participants danois, qui ont utilisé du matériel mis au point par leurs associations pour donner aux guides et aux scouts une idée de ce que l'on ressent lorsque l'on est handicapé.

Les participants ont été répartis en quatre groupes qui ont fait chacun l'expérience d'une catégorie de handicap expliqué par l'un des animateurs qui a organisé des activités concrètes en la matière. On a traité :

- des aveugles et des mal-voyants ;
- des handicapés moteurs ;
- des sourds et des malentendants ;
- des handicapés mentaux,

Les participants doivent faire l'expérience du handicap à étudier, en portant par exemple un bandeau sur les yeux ou en se déplaçant avec des béquilles ou un fauteuil roulant.

On a examiné ensuite la mesure dans laquelle l'activité avait atteint son objectif. Si certains participants ont trouvé un peu artificiel d'expérimenter un handicap pendant quelques minutes seulement, on a généralement estimé que l'idée, excellente, pourrait être adaptée et utilisée dans d'autres pays.

### Visite du Centre pour enfants handicapés moteurs "Les Iris"

M. Leroy, Secrétaire Général, a expliqué en quoi consistent les activités de l'Association régionale "L'aide aux jeunes handicapés moteurs", et l'un des médecins a fait visiter le Centre aux participants. Ceux-ci ont ensuite été invités à poser des questions sur l'action menée par l'Association, qui ont essentiellement porté sur le très petit nombre d'enfants handicapés dans les écoles ordinaires et les difficultés d'y intégrer ces enfants.

#### Table ronde

Les quatre participants à la table ronde, après s'être présentés, ont expliqué pourquoi ils s'intéressaient à l'intégration des jeunes handicapés dans la société et les organisations de jeunesse. Il s'agissait de :

- Mlle Margotte Estrangin, participant à la session, membre de la section des Guides de France s'occupant de handicapés, souffrant elle-même d'un léger handicap moteur ;
- M. Jean-Pierre Ringler, Mobility International ;
- M. H. Scicluna, Conseil de l'Europe, Division de l'Accord Partiel (Affaires sociales et santé publique) ;
- Mme Despina Yamodi, formateur à l'Association hellénique des guides, enseignante dans un établissement pour enfants handicapés mentaux.

Margotte a présenté la question des personnes diminuées par maladie ou accident et l'incidence de cette situation sur leurs relations avec autrui. Jean-Pierre a expliqué les origines et les activités de Mobility International et signalé la tenue au courant de l'année d'un colloque sur l'intégration des handicapés et les possibilités d'améliorations, organisé en coopération avec le Bureau européen de coopération de coordination des organisations internationales de jeunesse (BECOLJ) et le Conseil européen des comités nationaux de jeunesse (CENYC). M. Scicluna a parlé des préoccupations de la communauté internationale dans ce domaine et des activités menées actuellement en matière de réinsertion sociale.

Despina a traité des possibilités d'éducation offertes aux enfants handicapés mentaux par les établissements spécialisés. On a également étudié l'élimination des obstacles qui rendent les voyages internationaux difficiles aux handicapés et de nombreux aspects de l'intégration, depuis le principe que le handicap ne doit pas empêcher l'intéressé de se préoccuper de son corps et de son apparence à la législation sur l'intégration et au cas particulier du handicapé qui ne souhaite pas être intégré.

#### Ateliers

Les participants ont organisé des ateliers de marionnette, de musique et de travail manuel qui pourront entrer dans le cadre des programmes destinés à des enfants souffrant de différents types de handicaps, l'un d'eux ayant même mis sur pied un atelier de mines et de théâtre. Le compte rendu des travaux de ces groupes a été présenté lors d'une soirée.

### Jeux et danses

Les participants ont comparé et testé des jeux et des danses auxquels pourraient participer des enfants handicapés.

### Films

Il a été présenté deux films : "A toi de jouer", sur un camp organisé par les Eclaireurs et les Eclaireuses de France à l'intention de jeunes handicapés mentaux, et "Trois victoires d'enfants", sur certaines activités de guides et de scouts handicapés (notamment du ski par des scouts aveugles).

### Groupes de travail sur l'adaptation des programmes guides et scouts à l'intention des enfants souffrant de différents types de handicaps, sociaux notamment.

Les participants ont été invités à envisager une action possible et à réexaminer certaines des questions soulevées par les groupes de travail lors des jours précédents. Deux équipes ont traité de certains handicaps (moteurs et mentaux) tandis que deux autres ont examiné des thèmes plus généraux comme les handicaps sociaux.

On a rendu compte en séance plénière des travaux des groupes suivants :

#### Groupe 1 : (handicapés mentaux)

Le programme guide et scout ne peut répondre à tous les besoins mais complète d'autres programmes éducatifs. On relève en outre un manque de temps, d'expérience professionnelle et de qualifications. Les participants ont défini des priorités suivantes : joie, intégration, indépendance (succès de l'expérience, apprendre à choisir), élargissement de l'expérience, atténuation du "stress", souplesse des groupes d'âges. Concernant la promesse et la loi pour les enfants handicapés mentaux, ils ont estimé que chacun comprend ce concept d'une façon différente et a des difficultés à respecter ses engagements. Si le guidisme/scoutisme veut jouer un rôle utile, il ne peut évidemment pas faire abstraction de ceux qui ont réellement besoin d'aide. La promesse incitant à l'amélioration de soi, il faut chercher à le rendre compréhensible à tous. La substance du guidisme/scoutisme réside dans son programme et tout refus d'admettre tel ou tel enfant au sein du mouvement doit dépendre de son degré de handicap et non de critères formels d'admission. La discussion sur ce point a été assez animée, certains participants étant convaincus que la promesse constitue le fondement même du programme des guides et des scouts et n'est pas une simple formalité, d'autres estimant qu'il ne faut pas priver les enfants handicapés de ce que peuvent leur offrir les activités des guides et des scouts, même lorsqu'ils ne comprennent pas ce que signifie la promesse et ne peuvent la respecter.

#### Groupe 2 (handicapés moteurs)

Les membres de ce groupe n'ont pu parvenir à un consensus, certains estimant que le guidisme/scoutisme varie tellement selon le pays qu'il n'est même pas possible de faire des comparaisons ou d'instaurer un dialogue en la matière. Ils ont quand même échangé des idées sur les projets de programme.

#### Groupe 3 (handicaps généraux/sociaux)

Les participants ont défini certaines causes de handicaps sociaux : chômage, minorités, problèmes de classe, migrants, banlieues, gens du voyage (itinérants, vanniers), délinquants, zones rurales, problèmes linguistiques.

Pour essayer de faire quelque chose dans ces domaines, les guides et les scouts peuvent étudier les équipements disponibles, mettre en oeuvre des projets utilisant ces équipements, entrer en contact avec des organismes s'occupant, eux-aussi, de handicapés, prendre des dispositions par l'intermédiaire des comités nationaux de jeunesse et mener une action directe avec les ministères compétents.

#### Groupe 4 (handicaps généraux/sociaux)

Si le groupe a mis au jour certains problèmes, il n'a pu leur trouver de solution. Il a estimé que l'on ne faisait pas assez dans le domaine de l'intégration mais que s'il fallait choisir entre constituer un groupe de guides et de scouts dans une institution ou n'en pas créer du tout, il fallait adopter la première solution. L'une des causes des handicaps sociaux est la prospérité matérielle qui s'est développée en Europe septentrionale dans les années 50 et 60 et qui a abouti à un relâchement des liens familiaux et à une diminution de l'affection et de l'amour témoignés aux enfants.

La séance plénière a également porté sur la souplesse des critères de classement des enfants handicapés mentaux par groupe d'âge (l'âge mental ne devant pas être le seul critère) et sur la question de savoir si les handicapés devaient verser la même cotation que les autres, ce qui a été jugé souhaitable.

#### Formation des animateurs : échange d'information

Les participants ayant exprimé le voeu de discuter de la formation des animateurs en charge de handicapés, les diverses associations et organisations nationales ont été invitées à préparer une affiche murale donnant les informations suivantes :

- comment est recrutée cette catégorie d'animateurs ?
- qui est responsable de leur formation ?
  - . à l'échelle nationale et locale ?
  - . bénévoles - personnels s'occupant des handicapés dans le cadre de leur profession ?
- existe-t-il des cours structurés ou des diplômes en la matière ?
- existe-t-il une formation spécialisée pour les différents types de handicaps ?

Les participants ont ensuite pu voir les diverses affiches et rencontrer les membres des associations et organisations nationales au sujet desquelles ils souhaitent avoir de plus amples informations.

#### Handicaps sociaux : groupe de travail élargi

Lors de l'activité sur la formation des animateurs, certains participants ont continué à parler des handicaps sociaux et conclu que le guidisme/scoutisme est le reflet de la société en ce sens que, lui non plus, n'est pas très ouvert aux groupes ou aux particuliers isolés. Nos programmes

doivent avoir quelque chose à offrir pour attirer la jeunesse non organisée. Une solution semble être, avant de chercher à attirer certaines catégories de jeunes, de trouver des animateurs appartenant à ces catégories. En effet, les animateurs venant d'horizons très différents ont souvent eu des difficultés avec ces jeunes.

Recommandations relatives aux possibilités offertes par le CEJ

Jean-Pierre Ringler a signalé qu'à la suite d'une réunion du Comité exécutif de Mobility International tenue au CEJ, on avait pris acte de certaines observations sur l'accessibilité du Centre aux visiteurs et aux participants en chaise roulante. Les handicapés assistant à la présente session ayant aussi donné leur avis, d'autres remarques ont été apportées et toutes les observations ont fait l'objet des recommandations suivantes adressées à l'administration et aux organes statutaires du CEJ :

1. Il faudrait réserver un parking aux handicapés, à l'entrée du CEJ.
2. Il conviendrait de corriger les défauts suivants de la rampe d'accès à l'entrée :
  - la marche d'accès à la rampe est trop élevée, cette dernière étant trop raide : (le verglas pourrait la rendre particulièrement dangereuse, car elle ne comporte pas de rainures antidérapantes) ;
  - il manque une main-courante entre la rampe et l'escalier.
3. Dans l'ascenseur, les boutons sont trop hauts et les portes se ferment trop rapidement.
4. Dans la chambre réservée aux handicapés :
  - le commutateur électrique n'est pas accessible du lit ;
  - les tringles de l'armoire devraient être abaissées ;
  - une main-courante devrait être fixée à côté de la douche et des toilettes. Il serait souhaitable en outre de prévoir une chaise en plastique pour la douche ;
  - le miroir et la tablette au-dessus du lavabo devraient être placés plus bas ainsi que les crochets pour peignoirs de bain.
5. Les toilettes publiques ne sont pas accessibles aux handicapés en fauteuil roulant. Les téléphones sont trop hauts.
6. Il conviendrait de réserver aux handicapés, une ou deux chambres supplémentaires, à deux ou trois lits de préférence, afin que les personnes en fauteuil roulant aient assez de place pour se mouvoir.
7. Les marches rendent très difficile l'accès aux tables de la salle plénière du sous-sol.
8. Pour des raisons de sécurité et de facilité de mouvement, la porte principale intérieure de la salle plénière du deuxième étage devrait s'ouvrir complètement ou être transformée en porte coulissante.
9. Il serait hautement souhaitable que le CEJ fasse installer un système de boucle magnétique dans les salles de conférence pour permettre aux mal-entendants de suivre les débats.

10. A l'extérieur de l'ascenseur, le numéro de l'étage devrait être inscrit en Braille (pour permettre aux aveugles de se repérer). Les remarques suivantes ont également été formulées en séance plénière :

- au comptoir du self-service, les plateaux et les assiettes sont tout-à-fait inaccessibles aux personnes en chaise roulante ;
- seules les chambres réservées aux handicapés disposent d'un téléphone pour appeler en cas d'urgence.

#### Evaluation, conclusions et recommandations

Les participants ont tous été invités à remplir une fiche d'évaluation et à en discuter avec des participants du même pays ou de pays voisins.

En séance plénière, chaque pays ou groupe de pays a mentionné les principaux points et recommandations qu'il tenait à communiquer au Comité européen, à l'AMGE et au Comité européen scout.

#### Documents préparatoires

Les participants ont estimé qu'ils auraient pu être plus détaillés, comporter des directives sur la sélection des participants et donner des informations pour aider ceux qui assistaient à leur première manifestation européenne.

#### Programme

Les ateliers et la séance consacrée aux jeux et aux danses ont semble-t-il constitué la partie du programme la moins réussie. Les participants auraient préféré de plus nombreux exposés de spécialistes des différents handicaps. Les thèmes de discussion n'ont pas été assez clairement définis dans plusieurs groupes de travail. Certains ont, en outre, jugé que la visite du Centre "Les Iris" n'était pas d'un très grand intérêt.

#### Participants

On a parfois eu le sentiment qu'il y avait conflit d'intérêt entre les bénévoles et les personnels s'occupant des handicapés dans le cadre de leur professions, ces derniers préférant une session d'étude plus courte mais plus d'heures d'étude, les premiers jugeant le rythme de travail soutenu et les pauses-loisirs satisfaisantes. Les participants ont aussi mentionné la grande différence entre les pays du nord et du sud de l'Europe et la participation bien plus élevée de l'Europe septentrionale.

#### Recommandations aux Comités européens

Il serait souhaitable :

- que les comités soutiennent les recommandations adressées au CEJ concernant les aménagements pour les participants handicapés ;
- que l'on tienne plus de sessions sur le même sujet, et que l'on y propose plus d'idées pratiques.

Les participants pourraient apporter des documents de travail avec eux (programmes de formations, programmes des camps...) ;

- que l'on organise d'ici deux à quatre ans une autre session destinée à examiner les suites données à la présente semaine d'étude ;

- que l'on mette sur pied des stages de formation pour animateurs et formateurs, notamment dans les pays qui n'ont pas assez d'expérience pour en organiser eux-mêmes ;
- que les futures sessions d'étude sur ce sujet comptent des participants de tous les pays d'Europe ;
- que l'intérêt pour cette question ne s'arrête pas avec l'Année internationale des personnes handicapées et s'étende à des pays d'autres régions du monde ;
- que les diverses organisations et associations nationales intensifient leurs échanges d'informations et s'invitent aux manifestations qu'elles organisent (on a donné à cet égard des précisions sur la banque de données mise en place par la Région européenne de l'AMGE, et sur les projets de banque commune) ;
- que l'on donne aux associations et organisations nationales des directives sur la sélection et l'information des participants (ces derniers ont appris que les présidents des Comités européens avaient envoyé à toutes les associations et organisations nationales une lettre sur la participation aux sessions d'étude).

#### Conclusions destinées aux organisations nationales

Tous les participants ont estimé que la session leur avait apporté des idées neuves à transmettre à leurs organisations nationales mais n'ont pas jugé nécessaire d'en rendre compte en séance plénière.

A P P E N D I X / A N N E X ELIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTSCYPRUS / CHYPRECyprus Girl Guides Association

Koula CONSTANTINOY, School for the Blind, Nicosia

Boy Scouts of Cyprus

Demetrios L NEOPHYTOU, Kentavros Str. 31, Nicosia 115

DENMARK / DANEMARKYWCA Guides in Denmark

Inger STUBBERUP, Ostrupvej 115, DK 4350 Ugerløsee

Danish Guide and Scout Association

Lea MARCUSSEN, Kordilgade 43th, DK 4400 Kalundborg

Peter VONSILD, Kordilgade 43th, DK 4400 Kalundborg

FINLAND / FINLANDEScouts and Guides of Finland

Pekka PAALASMAA, Teinintie 3, SF Helsinki 64

FRANCEGuides de France

Margotte ESTRANGIN, 1 place St-Sulpice, F 75006 Paris

Eclaireuses et Eclaireurs de France

Jean-Yves TALOIS, BP 33, Graye/Mer, F 14470 Courseulles

GREECE / GRECEGreek Girl Guides Association

Dimitra ASIDERI, 27 rue Mekina, GR Athens 625

Helen NIKOLOPOULOU, 37 Amarillidos Str., GR Psihiko

IRELAND / IRLANDEScout Association of Ireland

Christy McCANN, 40 Park Lane, IRL Artane Dublin 5

Irish Girl Guides

Ellen O'BEARA, 71 Braemar Road, IRL Dublin 14

Jan POSNETT, 15 Langton Park, Newbridge, Co. Kildare, IRL

ICELAND / ISLANDEScouts and Guides of Iceland

Valgerdur JONSDOTTIR, Stapaseida 20, IS 600 Akureyri

NORWAY / NORVEGE

YWCA Guides in Norway

Linda AMUNDSEN, Peer Gyntsvei 58, N 5033 Fyll. Dalen

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Scouting Nederland

Bernard LUITING, Kloosterhof 9, NL 5504 HR Veldhoven  
Marianne NOORDEGRAFF, Hoofdstraat 42, NL 3741 Baarn

SPAIN / ESPAGNE

Movimento Scout Catolico

Juan Carlos MONTERO, Garibai 3-3a, E San Sebastian  
Ma José SANCHEZ, Po Aldaconea Villa Gema 3o, E San Sebastian

SWEDEN / SUEDE

NSF

Gunilla BENGTTSSON, PL 5264 Bergsöng, S 683 00 Hagfors

Swedish Guide and Scout Association

Ojsten MOE, Bergengatan 10, S 163 35 Spanga

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

The Girl Guides Association

Alison SPURWAY, 19 Botanic Crescent, GB Glasgow G20, Scotland  
Mary TILLMAN, 391 Fareham Road, GB Gosport, Hants

The Scout Association

Nick PENFOLD, 13 Brighton Avenue, GB London E17

GUESTS / INVITES

Françoise POINCARE, 17 rue Philibert Delorme, F 75017 Paris  
Nayyar DAR, 120-B Khudadad Coloney Share Quideen, Karachi, Pakistan  
Jean-Pierre RINGLER, 14 rue Erckmann-Chatrian, F 67000 Strasbourg

COURSE DIRECTOR / DIRECTRICE DU STAGE

Kristin BJARNADOTTIR, 132 Ebury Street, GB London SW1

TUTOR / ANIMATRICE

Gemma MARTIN, Centre Européen de la Jeunesse, 30 rue Pierre de Coubertin,  
F 67000 Strasbourg

PLANNING TEAM /

June GRIFFITH, Swn y Gwynt Penrhyndeudraeth, GB Gwynedd, Wales  
Despina YAMODI, 18 rue Ipodamou, GR Athens 501  
Felicity HORDER, 132 Ebury Street, GB London SW1